

Débloque-notes 2014

Le 17 déc : Vive l'avion !

Très discrètement, le parlement vient de supprimer la taxe d'aéroport sur les vols de correspondance nationaux. Cela signifie, par exemple, que pour aller à l'étranger par un vol partant de Roissy, vous aurez un peu plus intérêt à prendre un avion au départ de Nantes, plutôt qu'un TGV pour attraper votre avion à Roissy (gain de 13 à 14 €).

Car c'est bien sur les vols intérieurs qu'il y a concurrence entre le transport aérien et le TGV.

Cela va faire moins de taxes pour l'Etat. Mais il faut savoir faire des sacrifices pour avantager le transports aérien !

Vous avez dit gaz à effet de serre, réchauffement climatique, transition énergétique ? C'est quoi, ça ???

Le 12 déc. : l'indignation de Marine Le Pen

Marine Le Pen a été confrontée à deux questions, cette semaine : l'utilisation de la torture par l'armée et la police et la publication par la 'presse people' de photos de son N°2, Florian Philippot avec son petit ami.

"C'est insupportable !" a-t-elle déclaré. Mais ce n'était pas de la torture dont elle parlait...

Le 8 déc.2014 : Qu'est-ce que le "fromage analogue" ?

Les auditeurs de l'émission "services publics" sur France-inter ont pu découvrir aujourd'hui que dans beaucoup de préparation de l'industrie agro-alimentaire, le fromage était souvent remplacé (tout ou partie) par du "fromage analogue" (terme employé par les professionnels) : c'est un mélange d'huiles végétales (ex de palme), d'amidon, de gélifiants, et quelquefois même un peu de vrai fromage. Cette "préparation alimentaire" possède plusieurs avantages, comme celui de fondre ou de se colorer à la température souhaitée par le fabricant, et surtout d'être beaucoup moins cher que le vrai fromage. Les pizzas industrielles utilisent beaucoup ces "préparations alimentaires".

De la même façon, si vous achetez du "rappé" en grande surface, regardez bien s'il s'agit de FROMAGE rappé, car "rappé" n'est pas une appellation contrôlée. La composition de ce que vous achetez peut très bien ne contenir **AUCUN** fromage !

Consommateurs et -trices : à vos lunettes !!!

Le 5 décembre : Macron recule sur l'enfouissement des déchets nucléaires

Le ministre de l'économie avait l'intention d'inclure dans sa loi "fourre-tout" sur la croissance un article autorisant le stockage profond des déchets nucléaires radioactifs (à Bure, dans le Meuse).

Les parlementaires et dirigeants EELV ont fait monter la pression. Finalement Emmanuel Macron recule et retire ce volet de sa loi.

Le 5 déc 2014 : vote des députés pour la reconnaissance d'un état palestinien

Le vote des députés de mandant au gouvernement de reconnaître l'Etat palestinien constitue une réponse à la radicalisation du gouvernement israélien et son alignement sur les thèses de l'Extrême droite. Pour EELV, "*La reconnaissance de la Palestine, c'est un message de soutien aux Palestiniens et aux militants de la paix en Israël. La première étape d'un long chemin. Le gouvernement français et la communauté internationale doivent donner suite à cette initiative qui en appelle d'autres.*"

Le père de Rémi Fraisse : "J'ai fait un rêve, Rémi"

'Reporterre' publie un mot du père de Rémi Fraisse.

Pour le lire, [cliquer ici](#)

Le Luxembourg, un paradis fiscal :

Le Luxembourg est un état européen ; mais il pratique pourtant un dumping financier à grande échelle.

L'outil utilisé est le "tax rulling" : le gouvernement a négocié discrètement avec plus de 340 entreprises grosses et moyennes des impôts très bas (0,5 à 3%) pour les activités déclarées officiellement au Luxembourg. Ainsi, Amazon émet toutes ses factures depuis le Luxembourg, de telle sorte que son chiffre d'affaires y est comptabilisé, alors que le stockage et l'envoi des livres se

trouve en France et dans d'autres pays. Dans les "bénéficiaires" de ce système, on trouve aussi BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Axa, LVMH, ...

Ce qui fait que la différence entre le Produit Intérieur Brut (chiffre d'affaires qui transitent par le Luxembourg) et le revenu national brut (qui reste dans le pays) est de ...31,5 millions € par habitant !!!

Bien entendu, la fin du secret bancaire qui doit être réalisé en 2018 va poser un énorme problème au Luxembourg.

Peut-on compter sur Jean-Claude Juncker, nouveau Président de la Commission Européenne (et ancien Premier ministre du Luxembourg pendant 18 ans) pour lutter contre une pratique pourtant opposée à "*une concurrence libre et non faussée*" ?

Mobilisation nationale en vue de la Conférence internationale sur le climat à Paris fin 2015

L'enjeu de cette conférence, c'est d'obtenir des engagements des Etats permettant de contenir l'élévation du réchauffement climatique à +2°C en fin de siècle. Pour cela, il faudra réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% pour les pays "développés" d'ici 2050 par rapport à 1990, avec des objectifs à 10 ans de -40% d'ici 2020 et de -55% d'ici 2030.

Le Président de la république a fait des déclarations qui semblent montrer une détermination nouvelle. Mais plusieurs décisions récentes sont allées à rebours de cet objectif (objectifs insuffisants du récent Conseil européen, abandon de la taxe poids lourds, refus de la proposition de loi de la sénatrice EELV Aline Archimbaud pour limiter les pollutions du diesel, ...).

Pour préparer cette conférence internationale, une rencontre entre le gouvernement et différents acteurs de la société s'est déroulée jeudi 27 et vendredi 28 novembre.

EELV a présenté des propositions. Par exemple : La suppression des subventions aux énergies fossiles pour les entreprises françaises, réviser à la hausse les objectifs de la loi de transition énergétique, la mise en place des mesures de fiscalité écologique, confirmer la rénovation de 500 000 bâtiments par an jusqu'en 2017, aligner la taxation gazole et kérosène sur celle de l'essence, encourager le bio dans les cantines par des aides conditionnelles aux collectivités, mesures dans le domaine (un peu oublié) santé-environnement,...

Pour lire les propositions de EELV, [cliquer ici](#).

Il faut des actes pour concrétiser la volonté d'exemplarité !

Le 26 novembre : Un site internet pour Yvan Ropars

Un site internet vient d'ouvrir en hommage à Yvan Ropars, artiste peintre de Sainte-Luce sur Loire dont les oeuvres ont été exposées plusieurs fois au musée des Beaux Arts de Nantes. Pour le consulter, [cliquer ici](#)

Grâce à ce site, la famille de Yvan Ropars souhaite faire un inventaire de son oeuvre.

Toutes les personnes détenant des œuvres ou des photos des œuvres de Yvan sont invitées à se faire connaître aux adresses suivantes : monaropars@orange.fr ou gael.ropars@gmail.com.

Le 25 nov : Le pèlerinage de François Hollande à Florange

Comme l'a dit Charline Vanhoenacker sur France-Inter ce matin, François Hollande a décidé d'aller chaque année en Lorraine à Florange. "*C'est comme moi, tous les ans, le 1er novembre, je vais sur la tombe de Mémé*" a-t-elle commenté...

D'autre part, si vous voulez avoir des nouvelles de Jean-François Copé, écoutez Charline, (après le journal), [en cliquant ici](#)

Le 24 nov. 2014 : Coupe Davis de tennis : la Suisse gagne sur toute la ligne

Mis à part le très bon match de Gaël Monfils, qui a réussi à battre Roger Federer, les deux joueurs suisses (Stan Wawrinka et Roger Federer) ont survolé cette finale : 3 victoires à 1.

Mais de toutes manières, la victoire de la Suisse était déjà écrite avant les matchs, puisque **les quatre joueurs français sont résidents suisses**, pour des raisons fiscales...

Le 23 nov : les ondes électromagnétiques en question

Le Professeur Belpomme, le cancérologue qui a lancé un célèbre appel (**note**) il y a 10 ans sur les relations entre environnement et cancers, veut réactualiser cet appel. Il alerte, en particulier, au sujet des ondes électromagnétiques : "*Cette pollution, qui induit un stress cellulaire, dont les effets sur les zones cérébrales s'apparentent à la maladie d'Alzheimer, me semblent presque plus grave*

que les pesticides, car elle concerne des milliards d'individus."

En effet, une étude menée par des chercheurs de l'université de Berkeley, publiée en août dernier, montre que le cerveau des enfants absorberait jusqu'à deux fois plus d'ondes que celui des adultes. En écho à ces alertes, le Sénat a adopté en juin un projet de loi interdisant le Wifi dans les crèches, garderies et classes accueillant des enfants de moins de 3 ans. Elle doit être examinée bientôt en seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Note : "*Nous allons au-devant d'une catastrophe sanitaire !*", appel lancé aux côtés de plusieurs prix Nobel de médecine et des prs François Jacob, Jean Dausset et Luc Montagnier.

Le 22 nov 2014 : Démission de Kader Arif du gouvernement ; nouveau scandale ? Cela fait plusieurs ministres qui doivent démissionner parce qu'ils sont en délicatesse avec l'administration fiscale. Cette situation de conflit avec les impôts concerne également plusieurs parlementaires de l'UMP. A cette occasion, on voit resurgir les discours du type "*tous pourris*". Est-ce juste ?

Depuis l'affaire Cahuzac, les contrôles sur les déclarations de patrimoine ont été renforcés. Il y a donc plus de cas découverts et révélés publiquement, c'est logique. Est-ce à dire qu'il y a plus de fraudeurs qu'avant ? Rien n'est moins sûr, même s'il y a plus de cas connus qu'autrefois. Y-a-t-il une plus grande proportion de parlementaires fraudeurs que dans l'ensemble de la population ? A l'évidence, non.

Mais ces quelques cas rendus publics sont le prix à payer pour avoir une "classe politique" propre et irréprochable sur le plan de l'éthique individuelle. Sachons résister au discours populiste du "*tous pourris*", et saluons la révélation de ces quelques cas comme un progrès.

Le 20 nov : La région Poitou-Charantes s'engage pour la déviation de Marans

Depuis de nombreuses années, il existe un projet d'autoroute entre Fontenay-le-Comte et La Rochelle, qui traverse le site sensible du Marais Poitevin.

Le gouvernement vient de déclasser ce projet, ce qui a entraîné de vigoureuses protestations des Présidents du Conseil départemental de Vendée (B. Retailleau) et du Conseil Régional des Pays de la Loire (J. Auxiette).

Le Conseil régional du Poitou-Charantes vient de prendre une décision pour valider un projet alternatif et plus respectueux de l'environnement : la déviation de Marans, que la population réclame depuis plus de 30 ans (Chaque jour, 2 800 transporteurs routiers traversent la commune). Dans le cadre du contrat Etat-Région, le Poitou Charantes provisionne 15 millions € pour cette déviation.

A quand une décision similaire en Pays de la Loire ?

Pour lire le communiqué des élus régionaux EELV, [cliquer ici](#)



Le 18 nov. : les drones et la sureté nucléaire (communiqué de presse de Denis Baupin, député EELV).

Inquiet de la multiplication des survols d'installations nucléaires par des drones depuis plusieurs semaines, Denis Baupin, vice-président de l'Assemblée nationale, interpelle la ministre de l'Ecologie ainsi que le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Défense sur l'impunité dont semblent bénéficier les auteurs de ces survols. Ce week-end même, c'est la plus dangereuse et la plus vulnérable de ces installations, l'usine AREVA de La Hague qui a été survolée.

Dans ses questions écrites adressées ce jour à Ségolène Royal, Bernard Cazeneuve et Jean-Yves Le Drian, Denis Baupin rappelle les propos du Président de l'Autorité de Sûreté qui, il y a quelques jours encore, pointait particulièrement la vulnérabilité des piscines de stockage du combustible qui ne sont protégées que par des bardages métalliques et donc ne sont pas "*bunkérisées*". Une forte préoccupation exprimée également par l'Ancli (association regroupant l'ensemble des CLI réunissant les acteurs publics et associatifs à proximité de chacune des installations) qui relaie ainsi "*l'inquiétude croissante des élus, associations et des riverains*" face à la menace que constituent ces survols.

Denis Baupin interroge donc les ministres sur les actions mises en œuvre par le gouvernement, à la fois pour anticiper les survols de ces sites sensibles et neutraliser les engins en questions, mais également pour **identifier l'ensemble des vulnérabilités** et renforcer les installations nucléaires

face aux risques d'agression.

Comme il l'avait fait le 5 novembre dernier à l'occasion des questions au gouvernement, Denis Baupin rappelle dans ces questions écrites *"la nécessité de procéder à de nouveaux stress tests à l'image de ceux menés après la catastrophe de Fukushima sur la sûreté des installations"*, tests à mener *"sur l'ensemble de la sécurité de la filière nucléaire et leur résistance aux agressions extérieures à un piratage informatique ou à une chute d'avion"*.

"Au regard du lien étroit qu'entretiennent sûreté nucléaire et sécurité des installations, intégrer les enjeux de sécurité aux référentiels de l'Autorité de Sûreté Nucléaire constituerait par ailleurs une avancée importante dans la protection de la population", souligne Denis Baupin.

Le 17 nov : Le match Jupé-Sarkozy

Selon les sondages auprès de l'ensemble des français, la candidature de Jupé à la présidence est de plus en plus souhaitée, à l'inverse de Sarkozy. Par contre, au sein des sympathisants de l'UMP, c'est Sarkozy qui garde l'avantage (même si l'écart diminue). C'est peut-être pour secouer cette situation que Sarkozy vient de se prononcer pour l'abrogation du mariage homo...quitte à se couper d'un certain nombre de ses soutiens au sein de l'UMP !!

Le 16 nov. : survol de Nantes ("Pavé dans la Loire" publié par Ouest-France)

Sur son site, l'association Acsan (contre le survol de Nantes), qui défend Notre Dame des Landes, cite un dirigeant d'airbus. *"En matière de bruit, les avions développés dans les années 60, dont beaucoup volent encore aujourd'hui, réveillaient en moyenne 400 personnes à l'atterrissage ; les avions actuels en réveillent 200 de moins. Ceux du futur causeront aux riverains des aéroports moins de gêne qu'une mobylette"*, a déclaré ce dirigeant dans l'interview, dont un passage est repris par l'association.

C'est exactement ce que les élus opposants n'ont cessé d'expliquer à la direction générale de l'aviation civile...

Le 15 nov : L'EPR, "succès" industriel d'AREVA ?

Areva vient d'annoncer un nouveau retard pour l'EPR finlandais : sa mise en service définitive est maintenant prévue en 2018, alors qu'elle était initialement prévue en 2009.

Quant à l'EPR de Flamanville, mis en chantier en 2007, il n'atteindra son plein régime qu'en 2018, avec 6 ans de retard et un coût probable de 9 Milliards € (au lieu des 3 milliards prévus).

Le 13 nov. 2014 ; Accord USA-Chine sur le réchauffement climatique : un premier pas encourageant, mais il y a encore un bon bout de chemin à faire !

La Chine et les USA sont les pays les plus émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) du monde, avec respectivement 27% et 14% des émissions mondiales (l'Europe est à 10%, l'Afrique à 5%). Jusqu'à présent ces deux pays refusaient tout engagement (la Chine, parce que c'est pas eux qui ont commencé, les USA parce que la Chine ne voulait pas).

Cet accord de réduction des émissions de GES est donc un point encourageant ; et on peut espérer que les négociations internationales pourront enregistrer un nouvel élan. Il faut dire que ces deux pays sont travaillés par leur opinion nationale : des grandes villes américaines, et même des Etats, développent des plans climats ; les populations des grandes villes chinoises protestent contre les brouillards de pollution (les "airapocalypse") qui les recouvrent régulièrement.

Cependant, les engagements des deux pays ne sont pas révolutionnaires. Ainsi les USA s'engagent à réduire ses émissions de CO2 de 26 à 28% d'ici 2025 (par rapport à 2005), alors qu'ils visaient déjà 17% en 2020. Ainsi, la Chine ne promet de diminuer ses émissions qu'à partir de 2030.

On le voit, **il ne s'agit que d'un premier pas**, alors que L'Agence Internationale de l'Energie et l'Opep (Organisation des pays producteurs de Pétrole) prédisent que la consommation d'énergie va continuer d'augmenter d'ici 2040, et alors que le GIEC dit qu'il faut diminuer de 70% les émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 2010, si on veut rester dans la fourchette de +2°C en fin de siècle.

Le 12 novembre : L'affaire Fillon-Jouillet (Sarkozy)

Qui dit vrai, qui ment ? Cela a, finalement, assez peu d'importance. Mais on peut faire un certain nombre de constats :

▀ les déclarations de Fillon et Jouillet ne sont pas contradictoires (les dernières, puisque Jouillet a

changé d'avis, et le gros trouble vient de là) : Jouillet dit "*nous avons évoqué ces questions*" et Fillon dit "*je n'ai pas fait pression pour demander une intervention présidentielle sur la justice contre Sarkozy*". C'est la version des journalistes qui affirment que Fillon a demandé cette intervention. C'est donc la presse qui mène le bal.

- Il n'empêche que les paroles (échangées ou non) ont peu d'importance par rapport au fait délictueux qui semble avoir eu lieu : le candidat Sarkozy a écopé d'une amende pour non-respect du plafond des dépenses de campagne (le double !!), et **ce n'est pas lui, mais l'UMP qui a payé l'amende.**
- cet épisode montre que "ça flingue dur" à droite ;
- il est quand même curieux que Hollande garde un ancien ministre de Fillon à un poste très sensible. Cela prête le flanc à la critique du Front National : "*C'est la même bande, c'est l'UMPS.*"
- Dernière remarque : aucun des différents postulants au poste de candidat à la présidentielle n'a un projet assez clair pour faire la différence, en particulier à droite (à gauche la compétition n'est pas encore clairement lancée). Nous avons donc droit à un théâtre de postures et de manœuvres pour disqualifier les concurrents. Le jeu démocratique est bien loin et cela n'incite pas à s'intéresser à la politique et à voter !!!

11 novembre : commémoration à Ste-Luce

Un nombre important de lucéen.ne.s ont participé à la manifestation commémorative de l'armistice du 11 nov 1918 (et 96ème déclaration de la guerre).

Quelques remarques sur cette manifestation :

- L'énumération par des enfants de l'école privée des 53 morts lucéens lors de la guerre 14-18, suivi pour chacun de "mort pour la France", sous la présence ostensiblement protectrice du Maire, était sans doute un peu lourde ;
- Bravo à la citation émouvante de la "lettre à Lou" de Guillaume Apollinaire par le Maire ;
- Bravo pour les interventions musicales de l'AML pendant et immédiatement après la commémoration, plutôt que dans la salle au milieu des brouhahas lors du "pot de l'amitié".

6 Nov.2014 : qui sont les casseurs ?

Un peu partout le syndicat agricole FNSEA a manifesté et fait de gros dégâts. Ainsi, à Nantes des détritiques et immondices ont été déversés devant la Préfecture, des ragondins vivants ont été frappés, aspergés de peinture rose puis écrasés par les tracteurs, car ils sont "*aussi nuisibles que Ségolène Royal*" (Pour voir une vidéo, [cliquer ici](#)).



Ils ont affiché des slogans tels que "*Trop de biodiversité devient nuisible*", aussi cons et gros que leurs tracteurs. Ailleurs, ils ont allumé des incendies... Comme le dit le syndicat agricole "Confédération paysanne", ils ont manifesté "*pour le droit de polluer en paix*".

S'agit-il de **casseurs** ou bien de professionnels dont on comprend les motivations et qui "*se plaignent de beaucoup de choses qui sont justifiées*", comme le dit Stéphane Le Foll (ministre de l'agriculture et porte-parole du gouvernement) ???



Le 5 novembre : Réchauffement climatique et fausses notes : le GIEC confirme et précise ses avertissements :

- entre 1901 et 2012, la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de 1°C
- Dans le même temps, le niveau des océans s'est élevé de 19 cm
- entre 1979 et 2012, la surface de la banquise a diminué de 12%
- depuis 1750, ce sont 2040 giga tonnes de CO2 qui ont été émises dans l'atmosphère, dont la moitié depuis 1970.

Pour limiter la hausse des températures à 2°C, il faut diminuer de 40 à 70% les émissions de gaz à effet de serre (GES = CO2, méthane, protoxyde d'azote). Plus les pays tardent à mettre en place ces mesures, plus le prix à payer sera élevé.

Sans réduction des GES, le réchauffement pourrait se monter à plus de 4°C d'ici 2100.

Pour appuyer ce nouveau rapport du GIEC, Ségolène Royal et Laurent Fabius ont lancé un appel à tous les pays afin qu'ils se mobilisent en vue de la conférence internationale sur le climat qui doit avoir lieu à Paris en décembre 2015.

Malheureusement, Ségolène Royal a renoncé à la taxe camions, mettant la France à la traine dans le domaine de la taxation des activités polluantes. Malheureusement, aussi, François Hollande a rendu visite à la région du Canada où sont exploités les sables bitumineux pour en extraire du pétrole en créant un désastre écologique ; et il y a vanté le savoir faire des firmes françaises qui pourraient y aider !...

Le 3 nov.2014 : voter pour un Etat palestinien

"Le Point" fait un sondage à propos de la proposition des élu.e.s EELV au Sénat de reconnaître officiellement l'Etat palestinien. L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) appelle à répondre à ce sondage. Pour cela, [cliquer ici](#)

Le 2 nov. - Financement de la réforme des rythmes : sur proposition des écologistes, l'aide de l'Etat est pérennisée

Pour permettre aux communes de mettre en place les activités périscolaires pour accompagner la réforme des rythmes scolaires, l'Etat avait accordé une aide de 50€ par élève la première année. Pour l'année 2014-2015, cette aide a été pérennisée. Mais pour la suite, la question du financement de ces activités restait posée, dans un contexte de forte restriction des Dotations de Fonctionnement des collectivités locales décidées par l'Etat.

La proposition des écologistes de pérenniser cette aide ("fonds d'amorçage") à l'avenir a été acceptée par le gouvernement et votée à une large majorité par l'Assemblée nationale.

Octobre 2014

Le 29 oct 14 : Ségo. Chef Vendeuse

Dessin publié par le "Canard" du 22 octobre 2014

Le 19 octobre : Les travaux rue de Bretagne à Sainte-Luce

Lorsque ces travaux ont été annoncés, j'ai pensé : "ils vont en profiter pour revoir le tracé de cette voie, conformément à ce qui avait été prévu et budgété en 2014". En effet, l'ancienne municipalité avait prévu de réserver une des 2 allées du mail de l'Europe (celle de droite en descendant vers la mairie) aux circulations douces et aux personnes en situation de handicap, permettant ainsi de lier le centre administratif (mairie) au centre du commerce communal pour les

PMR (dans le cadre du PAVE). Pour cela, il faut instaurer un sens unique descendant sur l'autre allée du mail de l'Europe et faire déboucher la voie située entre la salle Jaffray et le Patio sur la rue de Bretagne. Pour des questions de sécurité, une étude a montré la nécessité d'améliorer la visibilité au sortir sur la rue de Bretagne et modifier le tracé de cette rue de Bretagne.

Mais aux dernières nouvelles, la nouvelle municipalité a repoussé ces travaux d'aménagement du mail de l'Europe pour des raisons d'économie. Les travaux actuels ne concernent donc que la réfection de la chaussée de la rue de Bretagne (il est vrai en mauvais état). Mais le jour où ce projet du mail de l'Europe sera réalisé (projet approuvé par la commission extra-municipale handicap), il faudra refaire cette chaussée !

Faire, défaire et refaire = économie ???

Le 18 octobre : Les 10 ans du village SOS enfants de Sainte-Luce (aux Islettes)

Le village SOS enfants, c'est quoi ? C'est un mode de prise en charge des fratries qui sont retirés de leur famille (pour des raisons diverses) afin ne pas être séparés et vivre leur enfance ensemble. Des Mères SOS prennent en charge plusieurs enfants dans des pavillons au sein d'un village.

Pour cet anniversaire, un grand chapiteau a été monté sur le terrain face à la Mairie. Et devant le Député représentant le Conseil général (responsable de l'Aide Sociale à L'Enfance) et du Maire, ce sont les enfants et adolescents du village qui ont assuré l'animation : danses, gymnastique, démonstration au trapèze, ...

Très sympathique manifestation pour une cause qui fait

l'unanimité !



Le 12 octobre : La commission européenne approuve le financement par l'Etat anglais d'une centrale EPR de EDF : Malgré l'échec industriel évident de l'EPR (les 2 premiers exemplaires, en Finlande et à Flamanville, accusent plusieurs années de retard et ont doublé leur prix de revient), le gouvernement anglais veut financer le projet de la multinationale EDF de construire une centrale nucléaire EPR en Angleterre. Et la commission européenne vient de l'autoriser, malgré la



"distorsion de concurrence" par rapport au développement des projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Pour lire le communiqué de Michèle Rivasi, députée européenne Europe Ecologie, [cliquer ici](#)

Le 7 octobre : Petit navire et gros dégâts !

Petit Navire est le leader du marché français du thon en boîte. En revanche, en termes de performances environnementales, il lui reste beaucoup à faire !

L'immense majorité du thon vendu par Petit Navire est pêché avec une méthode non sélective, dévastatrice pour les océans : les thoniers industriels qui l'utilisent remontent à la surface toutes les espèces, qui seront ensuite rejetées à la mer, mortes ou mourantes.

Ainsi, les scientifiques estiment à 960 000 le nombre de requins soyeux tués à cause de cette technique chaque année dans l'océan Indien, d'où provient près de 80% du thon vendu par Petit Navire !

Pour plus de précisions et pour écrire à "petit navire", connectez-vous au site de

GREENPEACE [en cliquant ici](#)

Le 5 octobre : L'idéologie plus forte que le respect des individus ?

Les opposants au mariage pour tous manifestent de nouveau au jour d'hui contre la "Gestion Pour Autrui". Pourtant la GPA est interdite en France. Par contre, elle existe dans des pays voisins, et certains couples français (hétérosexuels et homosexuels) y ont déjà eu recours. Le véritable litige porte donc sur le statut des enfants ainsi procréés. Certains vivent aujourd'hui en France avec un état civil et un statut d'étranger.

C'est précisément cette non reconnaissance de l'existence de certains de ces enfants qui a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Et juridiquement ce jugement s'impose aujourd'hui.

On peut légitimement s'interroger sur la "*dérive vers une marchandisation des corps*" (M. Valls). Mais, pour autant, il est incompréhensible de ne pas accorder leur identité à des enfants qui n'ont rien demandé, même au nom du principe de non reconnaissance (tacite) de la GPA. D'autant que, depuis la reconnaissance de l'adoption, il n'y a plus coïncidence officielle entre la filiation reconnue et la filiation biologique.

Même s'il n'y a pas lieu de reconnaître un "droit" à avoir des enfants, il est impératif de reconnaître le droit des enfants à avoir des parents qui les désirent.

Le 1er octobre 2014 : Bolivia Inti Sud Soleil

Pour lire la dernière newsletter de Bolivia Inti Sud Soleil, [cliquer ici](#).

Septembre 2014

Le 27 sept : Pollution de l'air à Paris

Pour le quatrième jour consécutif, l'Île-de-France connaît un nouvel épisode de pollution et la procédure d'alerte est enclenchée. Pourtant, l'Etat refuse toujours de mettre en place la circulation alternée.

EELV a appelé à un rassemblement place de l'Hôtel de Ville à Paris le vendredi 27 pour réclamer des mesures qui relèvent tout à la fois de l'urgence, du bon sens et de la protection de la santé publique : gratuité des transports, circulation alternée, contournement poids lourds, interdiction des véhicules les plus polluants...

Le 20 septembre : L'Esplanade Pierre Brasselet

Ce samedi 20 septembre 2014, a eu lieu l'inauguration officielle de l'Esplanade Pierre Brasselet, place située devant l'entrée de la mairie.

De nombreuses personnes étaient présentes : anciens Maires du canton (en l'absence des deux derniers Maires de Sainte-Luce et du Conseiller général) , Député actuel, Maire et membres du Conseil municipal (l'opposition était représentée par Anthony Descloziers et Christine Le Goff) et beaucoup de vieux Lucéens. La ville de Herzogenaurach était représentée par l'ancien Maire Hans Lang et deux Conseillers municipaux actuels.

Il semble que le futur groupe scolaire - multi accueil de la Minais se verra attribuer le nom de l'ancien Maire de Sainte-Luce, Félix Tessier.

Le 18 septembre : Fermeture de la ligne maritime Montoir-Gijon : échec d'une « autoroute de la mer » ?

Cette ligne maritime comportant 3 rotations par semaine vient de fermer (alors que les subventions publiques étaient prévues jusqu'en 2017).

Mais pour Gilles Denigot (Syndicaliste docker, ex conseiller général écologiste), *"il y a usurpation du terme, car on était loin d'une véritable Autoroute de la mer."*



"C'est quoi l'autoroute de la mer ?

- *A minima une rotation par jour dès le départ pour passer de 100 000 à 380 000 camions.*
- *Des navires spécifiques construits à cet effet (6 à 8 navires)*
- *Le rapport d'Henri de Richemont a été enterré, (relisez le !) alors qu'il plaçait ce projet comme une infrastructure et non une ligne maritime fusse-t-elle régulière comme l'est le Montoir Vigo depuis 40 ans. Or une infrastructure ça ne ferme pas, c'est ouvert constamment, pas trois fois huit heures par semaine, mais tous les jours, ça ne ferme pas pour 15 jours d'escale technique.*
- *L'autoroute de la mer, c'est une continuité territoriale (terrestre) sur l'eau pour désengorger le contournement les axes routiers et notamment Biriadou...*
- *Cette autoroute à construire c'est l'ouverture possible d'une autre voie en Europe pour le transport des marchandises..."* (avec des investissements financés par les Etats et un fonctionnement de service public).

"Aujourd'hui les hommes politiques y vont de leurs courriers au 1er Ministre et autres grands élus, y compris au niveau européen. Ils demandent comme toujours que le déficit soit bouché, que les aides soient versées pour continuer la ligne. C'est vrai qu'il faut le faire," même s'ils ont participé à l'abandon du projet de véritable autoroute de la mer.

"Pour conclure, l'autoroute de la mer telle qu'elle devrait-être, c'est une rotation permanente un service alternatif et incitatif pour désengorger les routes. Un projet politique d'infrastructure et non une ligne maritime classique où on aide (...) un armateurs à boucler son déficit !"

Le 17 septembre 2014 : Quelle transition énergétique ?

Le journal nous apprend aujourd'hui que le programme de l'Etat d'aide à la rénovation thermique des logements, qui a eu du mal à démarrer, connaît un fort succès : 12 000 logements en 2012, 31 000 en 2013 et des crédits pour 50 000 en 2014. Mais voilà, les crédits sont épuisés et, *sans le dire officiellement*, l'Etat instaure des critères de priorité et allonge les délais, ce qui rend la mesure inopérante pour pas mal de personnes.

C'est très dommage, car ces aides à la rénovation des logements anciens permet de créer des emplois locaux, d'améliorer le pouvoir d'achat des bénéficiaires (par la diminution de la précarité énergétique) et de diminuer la dépendance du pays par rapport aux importations d'énergies fossiles (comme le gaz de Russie).

Cela laisse beaucoup d'interrogations quant à la volonté réelle du gouvernement de dégager les crédits suffisants pour mettre en œuvre la future loi sur la transition énergétique !

Le 16 septembre : Communiquer plus vite que son ombre

Lors de son discours à l'assemblée nationale, mardi dernier, Manuel Valls a évoqué 3 cas concernant la réforme des Conseil départementaux (fusion avec une métropole, avec une fédération de plusieurs intercommunalités ou départements ruraux). C'est le résultat de la négociation avec le PRG.

Mais en même temps, il a précisé que les élections pour les Conseils départementaux auront lieu en mars prochain. On va donc voter dans 6 mois pour des Conseils dont on ne connaît ni les compétences, ni les moyens !

Décidément, on a un peu l'impression que, pour Manuel Valls, la communication va plus vite que l'élaboration des projets politiques ...

Le 11 sept ; Antennes de téléphonie mobile : série de mesures à la Minais

La nouvelle antenne Orange (note) est maintenant en pleine activité (y compris la 4G).

Comme prévu, une série de mesures du rayonnement a été effectuée le 10 sept., afin de faire une comparaison avec la situation initiale (sans antenne).

Comme d'habitude, les membres du Conseil Communal de Concertation ont été conviés à assister au relevé de ces mesures.

Il semble que les mesures relevées soient assez rassurantes (même si elles peuvent évoluer dans le temps) : un maximum de 0,56 volt/mètre à un point situé entre la rue de la Rongère et le futur groupe scolaire. Et près de la future école de la Minais, le rayonnement semble avoir diminué, du fait des constructions nouvelles qui font écran (y compris aux ondes de la télévision).

Les résultats précis (comprenant une analyse spectrale = répartition des rayonnements par longueurs d'ondes) sont attendus courant octobre.

Les services de la mairie indiquent que ces résultats seront commentés lors d'une réunion du Conseil Communal de Concertation courant octobre.

A suivre...

Le 9 sept : Les transports en commun à Sainte-Luce

Lu dans Ouest-France du 9 septembre le témoignage d'une nouvelle habitante des Islettes qui considère que son domicile est trop éloigné du chronobus. C'est vrai que le Nord des Islettes est éloigné de la route Ste-Luce-Thouaré et du chronobus (1,3km).

A ce sujet, la nouvelle municipalité reprend-elle à son compte la revendication que nous avons formulée auprès de Nantes Métropole de faire passer la ligne 87 par la rue du Moulin Cassé et la route de la Haie, permettant ainsi de desservir la quartier des Islettes (600 m du Nord des Islettes) ? D'autre part, cette personne dit être contrainte d'utiliser sa voiture pour aller à son travail à Nantes et rentrer chez elle souvent à 21h. J'espère que les membres de la nouvelle municipalité lui ont dit qu'il y avait peu de chances pour qu'un service de navettes se mette en place, en particulier aux heures très creuses, car cela supposerait des coûts importants pour la commune et l'embauche de plusieurs agents municipaux (ce qui ne semble pas être l'orientation de la municipalité qui dit vouloir réduire les coûts de personnel). Sans doute a-t-il été conseillé à cette personne, puisqu'elle prend sa voiture, d'utiliser le parking relai de la Planchonnais qui n'est jamais saturé (et que tout le monde – ancienne municipalité et opposants au chronobus – a fortement réclamé). Son porte-monnaie s'en trouverait beaucoup mieux, sans allonger son temps de transport.

Le 2 septembre 2014 : Le chômage : de la faute des chômeurs ?

Jusqu'à présent, l'échec de François Hollande à obtenir "*l'inversion de la courbe du chômage*" était attribué, pour les uns à sa politique, pour les autres à la crise plus grave que prévue.

Mais le Ministre du travail vient de nous ouvrir les yeux : il est urgent de débusquer les faux chômeurs qui ne recherchent pas de travail ! Ainsi, tout devient clair. Il n'y a pas échec réel de François Hollande, mais il y a des faux chômeurs.

Cela valait vraiment le coût de changer de gouvernement !

En plus, les agents de Pôle Emploi vont être rassurés. Au lieu de ne pas être assez nombreux pour aider les Demandeurs d'emploi dans leur recherche, dans leur orientation et leur recherche de formation, la priorité sera maintenant de les contrôler, ce qui demande beaucoup moins de temps.

Merci, Monsieur Rebsamen !

Précision : cela n'a, bien entendu, rien à voir avec la traditionnelle explication de la droite laissant entendre que le chômage, c'est de la faute des chômeurs.

août 2014

Le 29 août : Cacophonie gouvernementale : ça continue ?

Après les déclarations de l'ancien ministre de l'économie, critiquant publiquement la politique économique du gouvernement, c'est au tour du nouveau ministre de l'économie (Emmanuel Macron) de dérapier. Ses déclarations à un quotidien, suggérant qu'il fallait remettre en cause la loi sur les 35 heures hebdomadaires de travail, a entraîné un démenti des services du premier ministre.

Le nouveau gouvernement ne devait parler que d'une seule voix... A moins qu'il ne s'agisse pas vraiment d'un couac de communication, mais d'un ballon d'essai, dans cette période de déclarations d'amour au patronat...

Le 28 août : Nouveau gouvernement : une quatrième défection moins médiatisée

Frédéric Cuvillier, ancien secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche a refusé de conserver son poste.

Il souhaitait *"la mise en place d'une véritable politique maritime intégrée (...), de nouvelles politiques de mobilité, la structuration de filières industrielles créatrices d'emplois (...)* [qui] *nécessitent une volonté politique forte et une capacité d'action pleine et entière.*" mais *"dans la configuration qui m'a été proposée, j'estime ne pas disposer de la capacité d'action et de l'autonomie nécessaire à la réussite d'une politique cohérente."*

Traduction : pas d'autonomie politique (c'est Ségolène Royal qui s'est opposée à la taxe camions), pas de moyens d'investissement...

Le 22 août 2014 : Les "révélations" de Cécile Duflot

L'évènement médiatique, aujourd'hui, c'est la sortie du livre de Cécile Duflot où elle raconte ses deux ans au sein du gouvernement (à paraître le 25 août, *"De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion"*, éditions Fayard)

"Bon retour d'expérience" selon Emmanuelle Cosse (Secrétaire nationale de EELV), *"Faute politique"* selon le PS. Mais quelle est la révélation politique de ce livre ?

Que EELV ne soit pas d'accord avec la nouvelle orientation de François Hollande et de Manuel Valls consistant à serrer les boulons de l'austérité pour le peuple, pour pouvoir faire des cadeaux aux entreprises afin d'augmenter leurs marges, en priant pour qu'elles soient utilisées pour investir (alors que la demande sera atone, en conséquence de l'austérité) ? Que dans ce cadre, les crédits d'investissements indispensables à la transition énergétique et écologique ont toutes les chances de ne pas être dégagés ? Que dans ces conditions, EELV ne pouvait pas continuer à cautionner cette orientation en restant au gouvernement ?

Mais ça, tout le monde le sait, et la majorité des adhérents et sympathisants sont d'accord !

Bien entendu, cela n'empêchera pas les parlementaires EELV de tenter d'améliorer le projet de loi sur la transition écologique. Et tant mieux si cela réussit ! Les journées d'été de EELV vont au moins servir d'avertissement vis à vis du gouvernement.

Mais c'est peu probable, et il n'aurait pas été très honnête de semer des illusions.

Alors, les détails des relations houleuses entre Cécile Duflot et François Hollande, cela ne représente en aucune façon un évènement politique. Tout au plus du buzz médiatique !



Le 10 août : coup d'arrêt à l'autoroute Fontenay-La Rochelle

La ministre de l'environnement a donné un avis négatif au financement du projet d'autoroute A831 devant relier Fontenay-le-Comte à La Rochelle.

Ce projet est en effet très coûteux et ne prend pas correctement en compte la protection du Marais poitevin.

EELV Vendée approuve cette décision. **Pour lire le communiqué de EELV Vendée, [cliquer ici](#)**

Le 4 août : l'accueil des migrants à Rennes

Intéressante émission sur *Arte* à propos de l'accueil des migrants à Rennes.
Pour la visionner, [cliquer ici](#) (le reportage sur Rennes commence à la 28ème minute de l'émission).

juillet 2014

Le 20 juillet : L'économie verte, le temps des ingénieurs

A signaler un très intéressant dossier réalisé par les écoles centrales (Paris à l'initiative du dossier, Lille, Nantes, Lyon et Marseille), et diffusé dans les revues destinées aux ingénieurs diplômés.
On notera, en particulier, une contribution de Denis Baupin (Centrale Paris 1984 et Député EELV) : *"Collectivités locales et transition énergétique : le couple gagnant"*.

Le 19 juillet : Calais ou le rêve d'Ubu

"L'opération de police réalisée à Calais le 2 juillet dernier n'est que la énième répétition des évacuations mises en œuvre depuis 15 ans à cette porte de sortie de l'Europe. Elles sont tellement répétitives qu'elles en arrivent même à lasser les médias, pourtant friands d'opérations coup de poing.

Les résultats d'une telle action justifient-ils un tel entêtement ?

120 mineurs isolés étrangers ont été acheminés vers deux centres de loisirs où aucun éducateur spécialisé n'était présent pour les encadrer. Résultat : la moitié avait déjà repris la route à peine arrivés. Au bout de cinq jours, il n'en restait plus qu'un seul. 205 personnes ont été placées en centre de rétention loin de Calais (Rouen, Metz, Rennes...) suite à des décisions stéréotypées notifiées à la chaîne. Cinq jours plus tard, c'est la préfecture elle-même qui libérait toutes les personnes encore retenues !

Au final, le seul résultat de ces opérations, aussi coûteuses pour le contribuable qu'inefficaces, est d'enfoncer un peu plus les migrants dans l'incertitude et la précarité, avant de les retrouver d'ici quelques semaines ou quelques mois, aux abords de ... Calais.

Ubu est français, Ubu est anglais, il est peut-être même européen. Ils devraient pouvoir discuter ensemble."

Pierre HENRY, Directeur général de [France terre d'asile](#)

Le 11 juillet : rapport sénatorial sur le désamiantage

Après une longue bataille, le groupe écologiste du Sénat avait obtenu la création d'un Comité de suivi sur l'amiante en février 2013. C'est Aline Archimbaud (Sénatrice EELV de Seine-Saint-Denis) qui l'a présidé. Après un long travail de terrain, un rapport de conclusions a été adopté à l'unanimité par la Commission des affaires sociales et sera remis au Premier ministre pour insister sur les propositions contenues.

A suivre...

Pour lire la présentation de Aline Archimbaud, [cliquer ici](#)

Le 9 juillet : l'UMP dans la tourmente



Alerte pour les abeilles : Alors que la firme Monsanto déclare vouloir s'intéresser à la mortalité des abeilles (peu-être pour créer des abeilles transgéniques ???), Joël Labbé (Sénateur EELV du Morbihan) et Jean-Marc Bonmatin (chercheur au CNRS) lancent un appel pour interdire en Europe et en France **tous** les insecticides néonicotinoïdes, et pas seulement 3 d'entre eux.

Pour lire l'appel paru dans Ouest-France, [cliquer ici](#)

Pour lire l'article de "Que Choisir" sur Monsanto, [cliquer ici](#).

Le 4 juillet ; Calais : à l'urgence humanitaire, l'État répond par l'expulsion de centaines de réfugiés !

EELV dénonce les méthodes utilisées par l'état français à Calais contre les réfugiés (plus de 600 personnes évacuées sans logement, ...). EELV se fait l'écho de l'appel de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à la France.

Pour lire le communiqué, [cliquer ic](#)

juin 2014

Le 27 juin : Soutien des élus écologistes et citoyens aux intermittents

Lors du Conseil de Nantes Métropole du 27 juin, Pierre-Yves Lebrun (Nantes) a déclaré :

"Avant tout, je voudrais rappeler que la filière culture en France représente 3,2% du PIB, soit 58 milliards de l'économie nationale, et emploie plus de 670 000 personnes."

"Sur l'agglomération nantaise en particulier, la filière culture est porteuse d'un dynamisme pour et dans la ville. Je le demande simplement : comment des événements tels que la parade du Royal de Luxe, les Rendez-Vous de l'Erdre, les Heures d'été ou les éditions du Voyage à Nantes seraient possibles sans les intermittents ?

Notre projet pour la culture à Nantes est partagé, c'est plus d'équité entre les grands événements et les petits projets culturels et plus de liens entre les habitants. Le spectacle vivant est incontournable pour faire vivre ce projet.

C'est pourquoi, les élus écologistes et citoyens rappellent leur soutien au mouvement "la Culture en marche". Nous invitons les élus du conseil de Nantes Métropole à se joindre aux artistes nantais, émergents comme confirmés, dans leurs justes revendications pour faire vivre en grand la culture dans notre agglomération et au-delà."

Le 23 juin : CLEMENTINE intervient aussi pour le Chronobus

Après plusieurs expressions d'anciens responsables politiques ayant fortement participé au projet chronobus C7 (Lettre ouverte de Patrick Cotrel, Communiqué de Jean-François Retière, Communiqué de Bernard Chesneau), c'est au tour de l'association écologiste CLEMENTINE d'écrire un courrier au Maire de Sainte-Luce et de publier un communiqué de presse. L'association proteste contre la suppression du sens interdit rue Coty qui va produire une dégradation de la qualité du transport en commun. Pour lire le communiqué, [cliquer ici](#)

Le 19 juin : Le coût de la campagne Sarkozy, encore...

Selon Francetv Info, un SMS semble indiquer que Jean-François Copé et Nicolas Sarkozy étaient parfaitement au courant des dépassements des frais de campagne dès le 28 avril (l'élection était le 6 mai).

D'autre part, les facturations faites par Bygmalion à l'UMP pour maquiller les dépassements des frais de campagne de Nicolas Sarkozy se monteraient à près de 17 millions €. Le montant réel serait donc de 39 millions € pour un plafond maximum autorisé de 22,5 M€ !

Pour lire l'article de Francetv Info, [cliquer ici](#)

Le 18 juin : Les potagers coulissants

En ville, les légumes gagnent du terrain sur le bitume avec les jardins partagés, les cultures sur les toits ou les "incroyables comestibles".

Une nouvelle proposition vient de deux jeunes, l'un issu d'une école de commerce, l'autre d'une formation de design : le **potager coulissant**.

"En ville, la fenêtre est l'interface entre l'intérieur et l'extérieur". Nous souhaitons "Cultiver ensemble en ville créer du lien social, du bien-être". Notre système "contribue au retour de la nature dans les quartiers, donc de la biodiversité".



Pour lire l'article de Reporterre, [cliquer ici](#)

Le 17 juin : Pesticides et agriculture

Suite à une intoxication de 23 enfants, suite à des traitements effectués dans les vignes jouxtant leur école dans le bordelais, le Sénat a adopté un amendement interdisant l'usage de produits phytopharmaceutiques à moins de 200 mètres de maisons, écoles ou lieux publics. Cela a "fait tousser le puissant syndicat agricole FNSEA" (selon Ouest-France).

Dans le même temps, on apprenait que la France est dans les trois pays les plus touchés par les

diverses formes de cancer. Les spécialistes mettent ce fait en rapport avec la sur utilisation des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture (spécialement la viticulture) ; et ce sont les agriculteurs qui sont les plus exposés.

La FNSEA tousse, mais ce sont les agriculteurs (et le reste de la population) qui sont malades...

Le 16 juin : Le FMI redoute des bulles immobilières...(mais pas le gouvernement français !)

Le FMI vient de lancer un nouvel indice global des prix immobiliers dans 51 pays. Et il s'alarme de l'envolée des prix en Belgique, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume et France pendant les deux dernières années. En Belgique, par exemple, les prix de l'immobilier augmentent 50% plus vite que les revenus des ménages ; 33% pour le Canada, 28,5% pour la France et 27,5% pour le Royaume Uni ; même chose pour les loyers (+35% en France). Le FMI souligne que les croissances devaient être parallèles sur le long terme.

Or on sait que c'est une forte hausse de l'immobilier (et un fort endettement des ménages) qui a créé une bulle financière aux USA. Mais confrontée à une stagnation des revenus, le remboursement ne pouvait plus être garanti ; cela a provoqué l'éclatement de cette bulle, qui elle-même a été à l'origine du crash financier mondial de 2008.

C'est à la lumière de cette alerte qu'on comprend l'intérêt des dispositifs de la loi ALUR élaborée par Cécile Duflot. Elle comprend un dispositif de modération de la hausse des loyers et, pour donner confiance aux investisseurs, un dispositif de garantie sur les loyers en cas de défaillance du locataire (ce second dispositif a d'ailleurs été en partie édulcoré sous la pression des professionnels qui préfèrent discriminer les locataires).

Ce sont justement ces deux dispositifs que le premier ministre, Manuel Valls, veut remettre en cause dans la loi ALUR. Voilà un homme qui n'a pas peur du libre marché, des promesses de profits alléchants pour les investisseurs et des risques de crise financière que cela peut comporter. **Plus fort que le FMI !!!**

Le 15 juin 2014 : L'ex-Premier ministre du Japon, Naoto Kan, raconte la catastrophe de Fukushima

La sous information de Tepco, la crainte de devoir évacuer Tokyo, sa conviction qu'il faut arrêter le nucléaire, ...

Premier ministre en poste au moment de Fukushima, Naoto Kan raconte ces événements dramatiques pour Reporterre : [cliquer ici](#)

Le 9 juin : il y a finance et finance...

Pendant la campagne présidentielle, on a entendu parler du capitalisme financier comme ennemi d'un développement harmonieux.

Aujourd'hui, le gouvernement et le Président défendent la BNP, le fleuron de la finance française au niveau international.

Avouons-le, on a un peu de mal à s'y reconnaître ...

Le 7 juin : Une loi sur les ondes électromagnétiques coulée ?

Selon un communiqué de "Robin des Toits" qui lutte pour le principe de précaution en matière de téléphonie mobile, "*La proposition de loi Ondes, initiée par la députée Laurence Abeille (EELV), votée en première lecture le 23 janvier dernier, doit être soumise au vote le 17 juin prochain au Sénat.(...)*"

"On se souvient que cette proposition de loi Ondes avait bien failli couler corps et biens à l'Assemblée Nationale et qu'il avait fallu bien de l'endurance à Laurence Abeille et au groupe EELV pour qu'elle refasse surface au bout d'un an ! ...et qu'elle soit enfin votée en première lecture..."

"Les représentants de la Fédération Française des Télécoms sont venus au Sénat rendre une visite sans doute amicale, la veille de l'examen de la proposition de loi par la Commission des Affaires Économiques du Sénat.

Le lendemain la proposition de loi échappe aux écologistes alors qu'il s'agit de leur proposition qui doit être présentée dans le cadre de leur niche parlementaire !...et elle passe aux mains du PS...

Depuis, cette malheureuse proposition de loi subit bien des coupes et changements au hasard de

son parcours au sein de la Haute assemblée. Qu'en restera-t-il ? Robin des Toits s'en inquiète."
"Cette loi avait été "touchée" à l'Assemblée Nationale, sera-t-elle "coulée" au Sénat ?"

Le 3 juin : Bretagne/Pays de la Loire ; Hollande ne tranche pas

Finalement, les deux régions restent dans leurs frontières actuelles. Le paradoxe, c'est qu'elles vont apparaître comme relativement petites par comparaison avec quelques mastodontes comme (Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon), (Rhône-Alpes-Auvergne) ou même (Poitou-Charentes-Limousin-Centre). Pour lire la tribune de François Hollande publiée par Ouest-France, [cliquer ici](#)



Le 2 juin 2014 : Bretagne ou Poitou-Charentes ?

Le débat sur la création de grandes régions bat son plein. Un des points chauds du débat porte sur ce que vont devenir les Pays de la Loire.

Si le choix était fait de créer une grande région Loire-Bretagne, nul doute que la culture et l'histoire bretonne auraient plus de facilité à être vécues qu'avec une séparation avec la Loire-Atlantique. Dans ces conditions, comment comprendre la position jusqu'au-boutiste d'un certain nombre d'élu.e.s bretons qui préfèrent voir les Pays de Loire (dont la Loire-Atlantique) fusionner avec le Poitou Charentes, en espérant, plus tard, récupérer la Loire-Atlantique. Est-ce que cela signifie que ces élu.e.s sont plus animés par l'hostilité aux 4 autres départements des Pays de Loire, plutôt que pressés de vivre plus facilement l'identité bretonne sur les 5 départements (et même un peu plus, si on inclue les marches de la Bretagne) ?

mai 2014

Le 27 mai : Un déballage qui concerne N Sarkozy

C'est un vrai chambardement, à la tête de l'UMP. Et on apprend que les frais de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy n'ont pas dépassé le plafond de façon minimale ; mais que ce dépassement a été largement connu et frauduleusement négocié.

Habituellement, les dépassements du plafond des frais de campagne font que ces frais ne sont pas remboursés.

Mais c'est souvent assorti d'une peine d'inéligibilité.

Pourquoi Nicolas Sarkozy n'a-t-il eu aucune peine ?

Le 26 mai : une intervention pour quoi ?

Dès lundi matin, François Hollande a fait une intervention en direct dans les médias. Pour dire quoi ?

Que le résultat du vote était très grave et qu'il avait reçu le message des français. En conséquence de quoi ... il allait continuer la même politique qu'avant !

Comprenez qui pourra.



Le 25 mai : quelle égalité de droits ?

Lors du débat sur France 2 entre les dirigeants des 5 principaux partis politiques, le 22 mai, Marine Le Pen a déclaré que les immigrés au chômage devraient être renvoyés dans leur pays.

Visiblement, elle ignore qu'en France, nous bénéficions d'une **assurance chômage**. Cela signifie que chaque salarié **cotise** à l'assurance chômage, ce qui lui permet de bénéficier d'indemnités chômage lorsque son travail cesse.

Au nom de quelle égalité, les travailleurs immigrés devraient cotiser, ... mais ne pas bénéficier des indemnités chômage ???

Domage que personne n'ait eu la présence d'esprit de lui en faire la remarque !

Le 18 mai : Halte au scandale du saumon d'élevage norvégien !

On trouve aujourd'hui dans les grandes surfaces du saumon très peu cher (+/- 10€ le kg). Il s'agit exclusivement de saumon d'élevage norvégien : la France est le premier importateur de cette production de 1 440 000 tonnes par an.

Or, ce type d'élevage pose d'énormes problèmes pour l'environnement en Norvège, pour la survie des saumons sauvages et pour la santé des consommateurs.

Les saumons, trop nombreux au m³ d'eau de mer, sont atteints de maladies et de parasites (poux de mer) nécessitant l'utilisation systématique de produits chimiques (pesticides interdits en agriculture et antibiotiques). Leur alimentation apporte dioxine, PCB et Polluants Organiques Persistants. Conséquences : une mortalité de 25% des saumons avant l'âge de vente (pourtant très jeune) et une dangerosité pour les consommateurs, puisque **les autorités norvégiennes déconseillent la consommation aux femmes enceintes et aux enfants**. De plus, les déchets de ces élevages et les saumons échappés contaminent l'environnement des fjords norvégiens : les saumons sauvages mais aussi les truites arc-en-ciel sont contaminés par les maladies et les parasites des saumons d'élevage et leur stock s'est effondré.

Pourtant, les solutions simples existent : diminution du nombre de saumons au m³, élimination des antibiotiques et produits chimiques, qualité de la nourriture, comme c'est déjà le cas pour le saumon bio (difficile à trouver) ou même le saumon écossais 'label rouge', plus courant chez les poissonniers mais bien sûr un peu plus chers. Il faudrait aussi rendre les fermes d'élevage étanches par rapport à la mer (et donc retenir les déjections).

Pour faire cesser ce scandale, nous avons une arme à notre portée : s'abstenir de consommer le saumon norvégien.

Pour plus de précisions, lire la tribune de Jean-Philippe Magnen (V. Président EELV du Conseil régional Pays de la Loire) dans le quotidien Les Echos du 14 mai, [en cliquant ici](#).

Le 15 mai : La filière nucléaire française sur le grill

La Cour des Comptes a examiné la gestion de l'entreprise publique AREVA de 2006 à 2011, sous la direction de « Atomic Anne » Lauvergeon. Le pré-rapport (le rapport définitif est pour fin mai) est sévère pour l'ex-dirigeante de AREVA : mode de direction autoritaire et solitaire, critique du modèle intégré de l'entreprise allant des mines d'uranium aux centrales et au retraitement des déchets... C'est ce modèle qui l'a amené à acheter pour 1,8 milliards€. une société minière canadienne (Uramin) et d'y perdre de l'argent.

Mais surtout, la critique porte sur la construction en cours d'une centrale EPR en Finlande : 7 ans de retard et 3,5 milliards€ de perte !

Au-delà des erreurs de management, c'est sans doute ce point qui est le plus grave. Ce domaine d'activité, présenté par A. Montebourg comme un savoir-faire français de pointe, n'en est pas un : l'EPR ne parvient pas à s'exporter et la seule centrale EPR construite à l'étranger (Finlande) se révèle être un échec cuisant !

Peut-être serait-il plus sûr d'investir dans la recherche et développement dans les domaines des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Le 5 mai : taxe sur les transactions financières à la baisse

11 pays européens s'étaient déclarés favorables à cette taxe (des fois appelée taxe Tobin), dont la France. Mais la Grande Bretagne avait attaqué ce projet devant la cour européenne de justice. Celle-ci vient de rejeter ce recours.

Le terrain semble donc dégagé pour appliquer cette taxe, conformément au programme de François Hollande. Mais Michel Sapin vient d'annoncer que l'instauration de cette taxe se ferait "*par étape*", et ne concernerait dans un premier temps que les transactions en actions, et non sur les produits dérivés (outils des jeux spéculatifs, qui ont joué un rôle prépondérant dans la récente crise financière internationale).

"*C'est une assiette très étroite, une mini-taxe*" a déclaré au journal du dimanche **Pascal Canfin**, ancien ministre EELV du développement, qui craint un "*enterrement*" de la taxe promise en Europe.

Le 2 mai : Le Pen : un discours significatif

Lors de son meeting du 1er mai (en hommage à Jeanne d'Arc, pas aux travailleurs...), Marine Le Pen a fait un discours contre l'Europe comprenant un appel à ne pas s'abstenir : "*vous n'allez pas me décevoir !*" a-t-elle ajouté.

Ce style d'appel au peuple d'une "**Femme Providentielle**", au nom d'un lien direct qui exclut les corps intermédiaires de la démocratie républicaine ou sociale, est très significatif d'une vision antirépublicaine héritée de l'extrême droite (mais pas seulement)...

avril 2014

Le 30 avril : Valls = une confiance relative

Le regard de Chaunu



Finalement, le plan Valls a été approuvé par moins de la moitié des députés : sur 564 votes exprimés (majorité à 282), il n'a obtenu que 265 pour, avec 67 abstentions et 232 contre.

Et sur ces 67 abstentions, il faut noter 41 PS, 5 Verts (12 ont voté contre) et 17 UDI.

Cette « confiance » apparaît donc comme une défiance, puisque une majorité absolue de départ de 320 députés (PS, PRG, Verts) a abouti à une majorité relative de 265 députés.

Les futures batailles parlementaires risquent d'être très chaudes...



Alstom :

La transition énergétique selon
Arnaud Montebourg ?

(Dessin de Chaunu dans Ouest France)

Le 27 avril 2014 : confession

Jérôme Cahuzac vient de refaire son apparition dans les médias. Et il a exposé ses regrets : il dit avoir eu tort... (on aurait pu croire qu'il regrettait d'avoir ouvert un compte clandestin en Suisse sans l'avoir déclaré à l'administration fiscale). Eh bien, non !

Il regrette d'avoir accepté d'être ministre !

Sans doute parce qu'en restant simple député, il aurait pu tranquillement continuer sa fraude fiscale ??

Il est plus urgent que les partis politiques soient intraitables sur l'honnêteté de leurs élu.e.s. C'est une condition indispensable (mais pas suffisante...) pour vaincre la défiance grandissante des électeurs.

Le 10 avril : Alors Grenoble ? Vague rouge ou verte ?

En contradiction avec les sondages, la liste d'Eric Piolle, née d'une alliance entre Verts et Parti de gauche, arrivait devant la liste PS (30% contre 25%). Et surprise, encore, au second tour, la liste verte et rouge creusait l'écart (avec 40%), malgré le refus de désistement de la liste PS (27%). Ainsi, Eric Piolle a été élu Maire de Grenoble.

Comment comprendre ce qui s'est passé ? On pourra lire une analyse intéressante parue dans Médiapart en [cliquant ici](#)

Mars 2014

Le 31 mars 2014 : premier bilan de EELV en Pays de la Loire

A l'issue de ces élections municipales, les élu.e.s vert.e.s en Pays de la Loire sont au nombre de 112 (contre 114 sortants). Si on regarde le détail, ces élu.e.s EELV comportent 6 Maire (au lieu de 5), 76 participant à des majorités (au lieu de 90) et 37 élu.e.s d'opposition (au lieu de 24).

Conclusion de la Secrétaire régionale de EELV : "Si l'heure ne peut être à la gloriole quand on constate la débandade de la gauche, force est de constater que partout où nous nous sommes présentés de manière positive, constructive en autonomie nous avons fait de très bon scores dans notre région comme ailleurs, quelle que soit la taille des villes (...)"

Le 14 mars 2014 : pollution de l'air en Pays de la Loire

On parle beaucoup de la pollution de l'air par les particules fines en Ile de France, mais beaucoup moins en Pays de la Loire. Et pourtant, toutes les grandes villes de la région sont au niveau 8 (sur une échelle de 1 à 10), c'est-à-dire une qualité mauvaise. Et au Mans, c'est le niveau 10 qui est atteint (=qualité très mauvaise).

Pour lire la carte de "Air Pays de la Loire, [cliquer ici](#)

Pour lire le communiqué de Pascale Chiron, [cliquer ici](#)



Le 12 mars : un homme très écouté ...

Nicolas Sarkozy a été écouté par son conseiller Patrick Buisson (proche de l'extrême droite) ; depuis un an, il est écouté par les juges dans le cadre d'affaires de financements supposés illicites de ses campagnes électorales (Bettencourt, Kadhafi, ...).

Même s'il ne faut pas verser dans la naïveté dans ce genre d'affaires, ses partisans ont de curieux arguments : au nom de l'indépendance de la justice, ils réclament l'intervention du président de la République (chef de l'exécutif !), et ils se plaignent de règles concernant les écoutes téléphoniques...qui ont été mises en place sous la présidence de Sarkozy !

Le 10 mars 2014 :



Février 2014

Le 18 février 2014 : Un viticulteur au tribunal correctionnel pour refus d'utilisation de pesticide

Emmanuel Giboulot, viticulteur bio en Côte d'Or depuis 40 ans, passera en correctionnelle le 24 février prochain parce qu'il a refusé d'épandre un pesticide sur ses vignes.

L'institut pour la Protection de la Santé Naturelle (IPSN) appelle à signer massivement une pétition de soutien à ce viticulteur.

Pour en savoir plus et pour signer la pétition, allumez le son de votre ordinateur et [cliquer ici](#).

Le 18 février : Tante Hilda et la biodiversité : un film français d'animation

Après LA PROPHÉTIE DES GRENOUILLES, MIA ET LE MIGOU et UNE VIE DE CHAT, le Studio Folimage présente son nouveau film d'animation, TANTE HILDA !

Cette fable écologique dessinée sur papier, image par image, est réalisée par Jacques-Rémy Girerd et Benoît Chieux.

Jacques-Rémy Girerd, a choisi de placer cette comédie loufoque, originale et 100 % française, sur fond de lutte pour la préservation de l'environnement.

Un module pédagogique est destiné à faire découvrir le film à travers des activités pédagogiques et ludiques sur le thème de la biodiversité.

Pour découvrir *Tante Hilda*, [cliquer ici](#)

Le 14 février : adoption en première lecture de la loi "Canfin" sur le développement

Même s'il reste encore des détails à régler sur la responsabilité sociale des entreprises, cette loi "*marque une réelle rupture avec les pratiques du passé et jette les bases d'une politique de développement et de solidarité internationale enfin transparente et contrôlée démocratiquement*", selon le groupe du groupe écologiste de l'Assemblée nationale.

Pour lire le communiqué complet de ce groupe des députés écologistes, [cliquer ici](#).

Le 13 février 2014 : La transition énergétique en question

Un récent article du Monde laisse entendre que la direction d'EDF considérerait que prolonger la durée de vie des vieilles centrales nucléaires serait trop onéreuse, et qu'il vaudrait mieux les fermer et les remplacer par des centrales de nouvelle génération (des EPR). Précisons que les deux centrales EPR en construction (Finlande et Flamanville) accusent plusieurs années de retard à la construction et voient leur prix être multiplié presque par 3 (ce qui met le coût de production des énergies renouvelables à un niveau comparable).

Intox de la part du lobby nucléaire, ou préparation d'un nouveau recul de Hollande par rapport à ses engagements (ramener la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité en 2025) ?

Depuis des mois, les écolos assurent que la loi sur la transition énergétique est leur curseur pour rester ou non au gouvernement.

Verdict au printemps.

Le 9 février : Comment la Russie a fabriqué la neige des JO de Sotchi

On sait déjà que pour construire cet énorme complexe pour accueillir les JO d'hiver, le gouvernement russe a expulsé de nombreux habitants, détruit leur maison sans les reloger. Mais il fallait aussi prendre en compte le climat.

Des Jeux olympiques dans une station balnéaire, sous un climat subtropical, il fallait y penser. Pour garantir des JO tout schuss, le comité olympique de Sotchi a donc dû innover, et créer d'immenses réserves de neige dans les montagnes du Caucase. Comme l'a écrit Boris Nemtsov, ancien vice-Premier ministre, originaire de cette station balnéaire sur les bords de la mer Noire (et opposant) « *Sur la carte, il est difficile de trouver un endroit où la neige ne tomberait jamais, et où les sports d'hiver ne seraient pas populaires. Eh bien, Poutine a trouvé cet endroit et a décidé d'y organiser les Jeux olympiques d'hiver : dans la ville de Sotchi.* »

Pour lire cet article du magazine "Terra Eco", [cliquer ici](#)

Le 6 février : les semences de ferme ne sont pas des contrefaçons

Lors du débat du projet de loi sur les contrefaçons à l'assemblée nationale, les députés écologistes ont réussi à faire voter un amendement qui exclut les semences de ferme du champ d'application de la dite proposition de loi. C'est une petite victoire, dans la mesure où au niveau mondial, cinq multinationales contrôlent près de 75% de la semence potagère, ce qui constitue une grave menace pour la biodiversité. Que d'efforts pour préserver un droit multiséculaire et de bon sens : pouvoir, pour un paysan, prélever une part de sa propre récolte pour les semences prochaines !!

janvier 2014

Le 27 janvier : Loi sur les ondes électromagnétiques = un timide compromis

Après le renvoi en commission de la proposition de loi sur les ondes électromagnétiques présentée l'année dernière par une députée EELV, une nouvelle mouture a été présentée au parlement. Parmi les mesures préconisées, on trouve une information obligatoire avant toute implantation de nouvelles antennes de téléphonie mobile (mesure déjà en application sur Sainte-Luce et Nantes Métropole), l'interdiction du wifi dans les crèches (mais pas dans les maternelles), mais aucune valeur limite aux rayonnements n'est évoquée.

Ce projet de loi va maintenant être examiné par le Sénat.

Le 25 janvier : Bords de l'Erdre : les propriétaires condamnés par le Tribunal Administratif

Le tribunal administratif de Nantes a tranché : la servitude de marchepied, une bande de 3,25m le long de l'Erdre, doit être dégagée et ceux qui empêchent le passage des piétons sont condamnés pour infraction à la loi.

Concrètement, les propriétaires ont été condamnés à 1000 € d'amende, l'obligation de libérer la servitude dans le délai d'un mois sous astreinte de 100€ par jour de retard au delà du mois compté par dixième depuis la notification du jugement. Les condamnés disposent de deux mois pour faire appel devant la Cour Administrative d'appel de Nantes. L'appel n'est pas suspensif.

C'est une victoire très importante pour tous ceux qui ont participé à cette lutte depuis les années 1970 !

Le 22 janvier : coup de cœur

Si vous avez 5 minutes devant vous, écoutez la chanteuse Youn Sun Nah interpréter "Momento magico". Youn Sun Nah est une chanteuse de jazz coréenne (qui parle français sans accent) et qui a une voix extraordinaire. Je vous souhaite le même choc, le même "Moment magique" que moi [en cliquant ici](#)

Si vous avez un peu plus de temps, vous pourrez aussi écouter "Avec le temps..." de Léo Ferré [en cliquant ici](#) ou bien "Ne me quitte pas" de Brel [en cliquant ici](#), et aussi son concert au festival de Jazz sous les Pommiers 2011 [en cliquant ici](#).

Le 22 janvier : Un appel de Nicolas Hulot

"Chères amies, chers amis

Si la Commission Européenne ne prend pas la bonne décision dans les jours qui viennent, l'accord mondial pour le climat dont le monde a besoin pourrait devenir un rêve inaccessible et nos enfants pourraient être confrontés à des tempêtes toujours plus impitoyables, des inondations toujours plus nombreuses et des récoltes désastreuses. Un scénario auquel nous n'avons pas le droit de nous résigner. (...)"

Pour lire le texte de la pétition et la signer, [cliquer ici](#)

Le 18 janvier : l'indemnisation du chômage en question

Patronat et syndicats doivent se rencontrer pour renégocier la convention UNEDIC. Le déficit du régime d'indemnisation amène les organisations patronales à vouloir réduire les indemnités (soit dans le temps, soit sur les montants). Quant au régime des intermittents du spectacle, le gouvernement n'est pas pressé qu'il soit abordé, car cela reposerait la question du financement de la culture (le spectacle vivant) par l'Etat.

Or, il faut savoir que le chômage continue d'augmenter, mais que la part des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC diminue depuis 2004 : elle est aujourd'hui de 40%.

Par ailleurs, le Président François Hollande vient d'annoncer un allègement des charges patronales de 10 milliards €, qui viennent s'ajouter aux 20 milliards déjà décidés (par le CICE).

Au total, sous prétexte de sortir de la crise, n'est-on pas en train d'assister à une grande opération de repartage de la valeur ajoutée entre travail et capital, au profit du capital, et pour satisfaire les appétits du capital financier.

Social libéralisme ? Mais cela veut dire quoi, social ???

Le 8 janvier : nouvelle alerte sur la situation sanitaire des camps de Rom sur l'agglomération nantaise

Le Dr Stéphanie Lévêque de Couëron et membre de l'association du réseau Romeurope alerte et confirme le constat établi par Médecins du monde au sujet de la situation sanitaire d'urgence extrême dans le camp situé au pied de l'usine arc-en-ciel : "*Les conditions dues à tout migrant ne sont pas respectées, on crée des bidonvilles. Il y a des limites à l'indifférence lorsqu'elle engage la survie des gens.*" dit-elle.

Pour lire l'article paru dans Ouest-France, [cliquer ici](#)

Le 4 janvier 2014 : Ils sont forts, ces japonais !...

Alors que la centrale nucléaire de Fukushima n'en finit pas de dégueuler ses déchets hautement radioactifs dans les eaux et dans la mer ; alors que c'est tout un territoire qui ne pourra plus être habité d'humains pour des centaines ou des milliers d'années ; (...) ; il y a quand même des travaux à exécuter sur place pour éviter que la situation ne soit encore pire. Mais bien entendu, ces "missions" sont très risquées pour ceux qui les exécutent.

Alors, voilà la solution qui a été trouvée par Tepco (exploitant de la centrale), aidé par la mafia japonaise : ce sont des déficients psychologiques et des SDF qui sont embauchés contre la valeur d'un petit salaire minimum !

A quand l'utilisation des condamnés par la justice ou les personnes âgées (pour économiser des retraites ???)